

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 58 (1963)
Heft: 3-fr

Artikel: Europa nostra
Autor: Laur, E. / Gautier, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-173869>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Europa nostra

Un événement. – Le 29 novembre 1963, à Paris, des représentants de 18 associations dans onze pays européens, constitués en assemblée générale, ont fondé une fédération internationale pour la sauvegarde des monuments et des sites, donc une sorte de Heimatschutz européen (le terme allemand de Heimatschutz est en passe d'être compris et utilisé en France; emprunt justifié, puisque son équivalent n'existe ni en français ni dans les autres langues romanes).

Coup d'œil en arrière. – En 1955, quand nous avons fêté notre cinquantenaire, nous n'avons pas manqué de rappeler les origines de notre mouvement. Or, elles ne sont pas purement suisses. Du moins, les idées dont il est né sont à chercher à l'étranger: d'une part en Angleterre, avec le renouveau artistique dont les chefs furent Morris et Ruskin, d'autre part en Allemagne, dans les milieux qui avaient pour organe le *Kunstwart*. Le Heimatschutz allemand se constitua entre 1880 et 1890, importante association, avec laquelle le Heimatschutz suisse, dès sa fondation en 1905, entretint d'assez étroits rapports; il en alla de même avec l'association similaire dans l'Empire austro-hongrois. Le rôle de certains étrangers dans notre ligue ne doit pas être passé sous silence: l'appel vibrant qui ébranla la Suisse romande eut pour auteur une journaliste française, Mme Marguerite Burnat-Provins; longtemps notre revue eut pour rédacteur C. Baer, qui était allemand.

La première guerre mondiale, le régime national-socialiste ensuite, firent que notre ligue perdit le contact avec le Heimatschutz des pays voisins. Dans ces dernières années, depuis le renouveau économique et moral de l'Allemagne de l'ouest, les sociétés de défense et de protection – il y en a plusieurs – se sont fédérées en une vaste association qui s'appelle *Heimatbund*. Nos relations avec celle-ci, comme avec les Autrichiens et les pays latins, ont été cependant minimales, pour ne pas dire nulles, conformément à une attitude un peu trop réservée qu'adopte volontiers le peuple suisse.

Toutefois, la ligne de conduite que nos chefs politiques responsables ont formulée: *neutralité et solidarité*, nous indique la voie, non seulement en politique, mais aussi dans les domaines social et culturel. Au Conseil de l'Europe, la Suisse, après n'avoir eu longtemps que le rôle d'un observateur, est, sur décision du Conseil fédéral et du parlement, depuis quelques mois membre associé. Or, le Conseil de l'Europe est devenu un lieu de rencontre et de dialogue. Son activité s'étend à divers domaines, mais celle-ci nous intéresse plus directement depuis qu'a été créé, au début de 1962, le Conseil de la coopération culturelle, prenant la succession de plusieurs organismes déjà existants, les coordonnant, et qui, avec l'aide d'un secrétariat culturel, vise « à donner une impulsion soutenue à une coopération effective entre les pays membres du Conseil de l'Europe ». Les membres de ce nouvel organe (CCC) sont des délégués officiels nommés par les gouvernements. Mais le CCC cherche le contact avec tous les organismes ayant des buts semblables, et, voulant agir sur l'opinion publique et s'appuyer sur elle, il attache du prix à la collaboration avec des associations tant privées que publiques.

L'initiative d'Italia nostra. – Bien que des observateurs et des experts suisses aient assisté à des conférences organisées à Strasbourg sur le thème de la préservation des trésors architecturaux européens, notre comité central n'en avait pas recueilli d'échos, jusqu'au jour – c'était en janvier 1963 – où une lettre nous parvenait de Rome. *Italia nostra*, « associazione nazionale per la

tutela del patrimonio artistico e naturale della nazione », nous invitait, en même temps que d'autres associations étrangères, à prendre part à une conférence. Celle-ci se réunit à Rome, au mois de mai, pour se prononcer sur l'opportunité de fonder une fédération internationale des associations représentées. Notre délégué à Rome était notre secrétaire général E. Laur; étaient aussi présents, entre autres, des délégués de deux associations françaises, *Ligue urbaine et rurale*, *Vieilles Maisons françaises*, et du puissant *National Trust* (Royaume-Uni). La présidence était exercée par le sénateur et célèbre archéologue Umberto Zanotti Bianco. Le Conseil de l'Europe avait délégué le chef de son secrétariat culturel, M. N. Sombart; il se déclarait chaleureux partisan de la constitution d'une fédération et offrait ses bons offices s'ils pouvaient être utiles.

Après une prise de contact qui permit aux représentants d'esquisser les activités de leurs mandants, on s'aperçut bientôt que, si un haut lieu de la civilisation occidentale, en quelque pays que ce fût, était menacé, une aide mutuelle pourrait être de grande efficacité. *Italia nostra* exposait ses craintes relatives à Venise. Le délégué suisse se rappelait les appréhensions, heureusement dissipées aujourd'hui, que le sort de la vieille ville de Fribourg nous avait occasionnées. Après qu'il eut exposé les ressources qui sont assurées aux deux ligues suisses par la vente régulière de l'Ecu d'or, il constatait que sur ce point quelques-uns des participants nous enviaient et suivraient volontiers notre exemple.

Le dévouement à la même cause, les soucis communs rapprochaient ces hommes qui étaient jusque là, les uns pour les autres, des inconnus. Dès la première séance on sentait le désir de tous de voir se réaliser le projet de *Italia nostra*, et cela dans l'avenir le plus prochain. Unanimement fut approuvée la décision de convoquer une nouvelle réunion, et, sur la proposition des délégués français, on choisit Paris.

Les invitants firent faire à leurs invités une excursion dominicale. Le temps faisait défaut pour de longs arrêts, mais il suffit pour donner un aperçu des problèmes qui se posent dans la région romaine: maintien des réserves naturelles, aménagement du territoire, croissance désordonnée des banlieues, tracé des autoroutes, financement de la restauration ou de l'entretien des monuments qui appartiennent à des personnes privées, etc., etc. On cita l'exemple de la villa Doria Pamphili; on apprit qu'une menace de vente spéculative pesait sur ce parc merveilleux. Que de problèmes! et de quelles dimensions! Tous partageaient pour une heure les soucis de *Italia nostra*, en même temps que se révélait l'immensité de sa tâche.

Au cours de l'été, le comité central de notre ligue fut informé des pourparlers de Rome. Décision de principe fut prise d'adhérer, le moment venu, à la fédération européenne.

Assemblée constitutive à Paris des 29 et 30 novembre 1963. – Dix-huit associations de onze pays étaient représentées. Notre ligue avait délégué, à défaut du président Rollier, malheureusement retenu en Suisse par ses devoirs professionnels, le secrétaire général E. Laur et le soussigné. L'assemblée, qui siégeait dans les locaux du Conseil de l'Europe, avenue Kléber 55, et sous les auspices de la Commission de coopération culturelle, fut présidée par le prince Caracciola, président de *Italia nostra* depuis la mort récente du sénateur Zanotti Bianco.

Le terrain avait été bien préparé à Rome, on y avait déjà élaboré un projet de statuts. Il apparut clairement qu'aucun obstacle n'existait plus, et l'on

procéda, dans un sentiment général de confiance mutuelle, à la fondation de la Fédération internationale des associations privées qui se consacrent à la défense et à la mise en valeur des ensembles et sites historiques et artistiques.

La mise au net des statuts s'opéra sans difficultés après d'intéressants échanges de vues.

Il fut moins aisé de baptiser le nouveau-né. Un des représentants du Conseil de l'Europe mit en garde contre l'adoption d'une XIème kyrielle d'initiales majuscules. M. Laur, invoquant l'usage adopté dans la Suisse multilingue, intervint en faveur d'une dénomination latine. Le nom italien, mais tout autant latin, de l'association invitante nous indiquait la voie. Les parrains présents se prononcèrent unanimement pour *Europa nostra*. Outre les pays européens, néanmoins, l'assemblée précisa qu'elle accueillerait volontiers les pays méditerranéens faisant partie du monde occidental. Une association libanaise, d'ailleurs, figurait parmi les sociétés convoquées. En revanche, il n'entre pas dans l'intention des fondateurs d'englober dans le rayon d'action de la Fédération les monuments arabes ou égyptiens.

Conformément aux statuts, un comité directeur de sept membres fut élu – l'un d'eux est M. E. Laur – avec le prince Caracciola comme président.

La cotisation a été fixée à 200 francs suisses par société membre.

Le premier jour, les participants ont été invités à une réception chez la marquise de Amodio, présidente des Vieilles Maisons françaises. Le lendemain, la Ligue urbaine et rurale avait organisé sous la conduite de M. Surirey de Saint-Rémy une visite de trois hôtels du Marais, propriété de l'Etat français ou de la Ville de Paris, admirablement restaurés, visite qui s'acheva à l'Hôtel de Ville où les congressistes furent les hôtes du président du Conseil municipal.

La prochaine assemblée générale aura lieu en Angleterre dans l'été 1964; elle sera préparée et organisée par le *National Trust*. Le comité directeur, qui a été chargé d'établir le programme de travail, tiendra sa première séance en Suisse d'ici quelques semaines.

Dès maintenant on peut résumer comme suit les buts d'*Europa nostra*. Elle se propose de:

promouvoir une politique de sauvegarde des monuments et des sites historiques, artistiques et naturels;

appuyer et renforcer l'action déjà déployée dans ce domaine par les organisations internationales, telles que le Conseil de l'Europe et l'*Unesco*;

favoriser par la connaissance réciproque des différentes expériences nationales ainsi que par l'étude des problèmes techniques, juridiques et économiques l'application à tous les pays de mesures tendant à animer la sauvegarde de leur patrimoine;

renforcer dans l'opinion publique la conscience de l'importance et de la valeur de ces problèmes.

E. Laur/L. Gautier

Photographies:

Ernst Räss, Soleure (p. 66); C. A. Beerli, Genève (p. 68, 77 en haut); Archivio fotografico del Touring Club Italiano (p. 71, 79); KLM Aerocarto N. V.); Archives du Touring-Club de France (p. 75); Willy Zeller, Zurich (p. 76, 77 en bas); Werner Nefflen, Baden (p. 78); Papeterie Ingold, Olten (p. 80); Swissair-Photo AG, Zurich (p. 81); Igino Marchi (p. 82).